

Loi constitutionnelle de 1867

[Français]

Monsieur le Président, j'aimerais aussi citer le journal *Le Droit* du 9 septembre 1982 dans lequel mon ami, le député de Hull-Aylmer dit, et je cite:

Je suis surpris des réactions de certains maires de la région comme M. Charette de Val-des-Monts. Lui, il devrait avoir le toit du stade olympique sur la tête, il y a un trou dedans.

Est-ce que c'est là, monsieur le Président, la bonne façon d'agir vis-à-vis des gens qui s'opposent à un projet de loi? Voilà un autre exemple, monsieur le Président, typique de l'arrogance des libéraux.

Permettez-moi de poser la question suivante: Allons-nous permettre l'adoption d'un projet de loi à l'aveuglette ou allons-nous former à nouveau un comité en vue d'étudier la question? Avons-nous également l'intention d'informer et de consulter la population des deux régions concernées avant d'aller de l'avant avec un projet de loi qui résultera en un changement très important pour les Canadiens?

Monsieur le Président, voilà pourquoi je m'oppose au projet de loi présenté par mon ami, l'honorable député de Hull-Aylmer.

Mme Claudy Mailly (Gatineau): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Moore) pour cette première intervention. Je vois qu'il possède très bien son dossier, comme il l'a manifesté pendant la campagne électorale alors qu'il a participé à des débats très chauds dans sa circonscription. Je félicite aussi le député de Hull-Aylmer (M. Isabelle) pour son désir de célébrer le sentiment de fierté et d'appartenance qu'il ressent envers sa circonscription de Hull-Aylmer et aussi de ses racines francophones. Je n'ai pas eu le plaisir de servir ma circonscription de Gatineau aussi longtemps que le député de Hull-Aylmer, mais je peux partager ses sentiments de fierté et d'appartenance.

Je sais aussi que pendant la campagne électorale mon adversaire libéral s'est fait un plaisir de rappeler que le gouvernement fédéral avait pris 100 ans à établir une présence fédérale de l'autre côté de la rivière des Outaouais, mais qu'en une décennie la ville de Hull avait bénéficié d'une croissance remarquable. Donc, ce qu'il nous disait c'est qu'il fallait être patient pour étendre ce développement. Cependant, je crois qu'il serait plus constructif et plus équitable de vouloir étendre l'identité de la capitale nationale au-delà de son nom d'Ottawa et de son territoire à toute la région de la capitale nationale plutôt que d'annexer la ville de Hull et son nom et les environs.

[Traduction]

Il y a par exemple de nombreuses localités ontariennes situées dans la région de la capitale nationale. Elles sont fières d'en faire partie, tout comme les localités québécoises peuvent l'être. Si nous voulons réorganiser et rebaptiser la capitale nationale ou lui donner une nouvelle identité, nous devrions tenir compte des localités ontariennes qui sont également fières d'en faire partie.

[Français]

Donc, pourquoi étendre cette notion de la capitale d'Ottawa à l'Outaouais ontarien et québécois plutôt qu'à un secteur en particulier appelé Hull et ses environs? Premièrement, du côté du Québec la municipalité de Gatineau, la principale ville de ma circonscription, se classe au septième rang des villes les plus importantes du Québec et est de loin la plus peuplée de l'Outaouais. Beaucoup de gens ignorent que la municipalité de

Gatineau qui a été créée à même la fusion de sept petites municipalités il y a dix ans, nous célébrerons notre 10^e anniversaire en 1985, à une population supérieure à 20,000 habitants de la ville de Hull.

Gatineau a souffert par le passé d'un développement déséquilibré. C'est aussi le cas pour les communautés du côté de l'Ontario que je mentionnais tout à l'heure. Donc, bien que nous approuvions le principe de ce projet de loi présenté par le député de Hull-Aylmer (M. Isabelle), nous croyons que ce n'est pas le projet de loi tel qu'il est structuré qui devrait amorcer les discussions très sérieuses qu'il devrait y avoir sur l'identification de notre capitale nationale et sur l'expression de ce sentiment de fierté comme Canadiens que nous ressentons tous. Mieux vaudrait équilibrer le développement.

[Traduction]

Il serait de loin préférable de tenter d'équilibrer les travaux d'aménagement des deux côtés de l'Outaouais avant de songer à réorganiser notre capitale nationale.

● (1650)

[Français]

Je disais donc qu'à Gatineau on a souffert d'un développement déséquilibré. Un développement extrêmement rapide de la fonction résidentielle combinée à des orientations gouvernementales tant aux niveaux fédéral que provincial concentrant le développement institutionnel et gouvernemental aux seuls secteurs de l'Île de Hull a fortement favorisé l'implantation des fonctions économiques à Hull. Cela a créé, par voie de conséquence, le déplacement des populations de cette municipalité vers les villes avoisinantes, provoquant une situation contraire à l'organisation intégrée du territoire.

La ville de Gatineau se retrouvait en 1983 dans un état de sous-développement économique dont les effets négatifs sont difficilement acceptables à la population qui y vit. Étant de loin la municipalité la plus importante de l'Outaouais avec ses 78,000 habitants, Gatineau vient tout juste de se doter d'un centre hospitalier et d'un aéroport industriel d'importance, ce qui est le premier pas dans la bonne direction. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour combler ce déséquilibre, et ce à tous les niveaux d'intervention directe des gouvernements. Heureusement, notre gouvernement a déjà amorcé ses efforts d'équilibre de développement économique. Hier même, le ministre d'État aux Mines (M. Layton) a eu le plaisir d'annoncer qu'on allait construire et exploiter une nouvelle station de réception de données satellites dans les collines de la Gatineau près d'Ottawa, dans la municipalité de Gatineau. Cette station permettra dès 1985 de recevoir des données transmises par SPOT, le premier satellite de télédétection de la France. La municipalité de Gatineau a offert d'aménager à cette fin pour le Centre canadien de télédétection, d'ici mars 1985, un site au sommet d'une colline ainsi que la route d'accès et la ligne d'alimentation en électricité nécessaire. Travaux publics Canada dessinera les plans de la station et la construction sera accordée à contrats; les travaux commenceront en avril prochain. Cette station serait dotée d'une grande antenne parabolique d'un diamètre de 10 mètres qui devrait être en place lors du lancement du satellite SPOT qui est préconisé pour octobre 1985. Grâce à cette future station réceptrice à Gatineau et à la station actuelle de ce centre de télédétection canadienne, à